

ENTRETIEN FOSSES TOUTES EAUX, FOSSES SEPTIQUES, MICROSTATIONS ET BACS A GRAISSES

Compte tenu des directives de la loi sur l'Eau, le Service Assainissement vous rappelle que vous devez vidanger régulièrement votre fosse (généralement tous les 4 ans). Afin de minimiser le coût de l'intervention, la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges propose **aux particuliers (usagers domestiques)** un tarif négocié auprès d'une entreprise qualifiée (SARL ADAJ Bruchon, 6 rue de Bellecroix, 71150 CHAGNY). Cette proposition de service est facultative.

L'intervention est prévue entre les mois de septembre et octobre 2020. L'inscription des foyers intéressés est à **retourner à la Communauté de communes au plus tard le 24 juillet 2020** en remplissant le coupon ci-dessous et en le signant. L'entreprise prendra alors contact avec vous pour fixer un rendez-vous afin de réaliser la prestation.

✂ **Ne rien régler à la commande, vous recevrez une facture du Trésor Public après la réalisation de la prestation.**

Vous noterez que la fosse et tous les équipements de la filière d'assainissement devront être accessibles, dégagés et ouverts avant intervention. L'utilisateur devra être présent pendant l'intervention. Il sera nécessaire de prévoir un volume d'eau pour le remplissage de la fosse dès la fin de la vidange.

Nota : la Communauté ne peut garantir, au stade de l'inscription, que les prestations proposées pourront être réalisées cet automne si celles-ci ne s'avèrent pas compatibles avec les contraintes liées à la crise sanitaire actuelle.



Bulletin d'inscription à retourner le 24 JUILLET 2020 AU PLUS TARD par mail (scan) ou par courrier

☐ M. ou ☐ Mme, NOM et Prénom :

Tél. fixe : Tél. Portable : Mail :

Adresse (N°, Rue...) :

CP - Commune :

Adresse de facturation si différente :

Prestation possible	Montant négocié € HT	Montant négocié € TTC (TVA à 10% *)	Prestation souhaitée (**)
Vidange fosse (entre 1 et 3 m³ inclus) et curage des canalisations d'amenée si c'est possible (regard accessible...), en cas d'entretien régulier de la fosse, sinon passage au forfait supérieur	170,00	187,00	☐ nbre :
Vidange fosse (entre 3 à 4 m³) et curage des canalisations d'amenée si c'est possible (regard accessible...)	215,00	236,50	☐ nbre :
Forfait Vidange microstation (< 6 EH) Type Microstation :	241,00	265,10	☐ nbre :
Curage et nettoyage de poste de relevage	230,00	253,00	☐ nbre :
En cas de choix d'une prestation ci-dessus, possibilité de demander en plus :			
Vidange bac dégraisseur (2 m³ maxi) et curage des canalisations d'amenée si c'est possible (regard accessible...)	35,50	39,05	☐ nbre :
Curage et nettoyage des ouvrages connexes accessibles en aval (regards, canalisations des filtres et tranchées)	92,00	101,20	☐ nbre :
Montant TTC			

(*) Le taux de TVA à 10% s'applique aux immeubles à usage d'habitation de plus de 2 ans, sinon le taux à 20% s'applique.

(**) Cochez la ou les cases correspondantes et précisez le nombre de prestations

Informations utiles / Remarques éventuelles :

Précisions pour accès aux équipements (manœuvres difficiles, longueur nécessaire de tuyau pour vidange, etc.) :

Bon pour accord

Le

Nom et signature :

Conformément au Code de la Consommation, le demandeur peut exercer son droit de rétractation dans un délai de 14 jours à compter de la signature du devis sur courrier envoyé en recommandé au siège de la Communauté de communes.
Ne rien régler à la commande, vous recevrez une facture lorsque la réalisation de l'intervention aura été faite.